

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DU 16 JANVIER 2017

I/ - Rappel de l'ordre du jour :

Point n°1 : Adoption du projet d'ordre du jour de la présente commission

Point n°2 : DUER (Document Unique d'Evaluation du Risque)

Point N°3 : Mise en œuvre des mesures de sécurité dans le cadre du plan VigiPirate

Point N°4 : Travaux

Deux autres points ont été rajoutés en début de séance :

Point N°5 : Intrusion

Point N°6 : Conditions d'exercice en EPS

II/ - Etaient présents :

Pour la Direction et les autres membres du personnel	Pour les autres membres de la commission
Monsieur E. PETIT (Proviseur) Monsieur H. GRATEPANCHE (Secrétaire Général) Monsieur S. EYRARD Monsieur SOUFFLET Madame HOUDIN (Infirmière) Monsieur L. BENAÏSSA (CPE) Madame N. REGNAULT (CPE) Monsieur CAZEAU (Professeur) Madame O'BAVAMIAN (Professeur) Madame BERENGUER (Professeur)	Madame J. DURBISE (FCPE) Madame J. HILDMANN (API) Madame F. CISERANI (API) Mademoiselle M. Bascle représentante élève Monsieur M. Borg Hénault représentant élève

III/ - Durant la séance :

A) Points 1 et 2 :

- Présentation par M. Gratpanche du **DUER** (référence : Code du Travail : 20-8 ; R41 21-1)

Il s'agit de la santé et de la sécurité des travailleurs et de l'inventaire des risques identifiés.

La remise à jour de ce document doit avoir lieu au moins une fois par an.

Ce document est tenu à la disposition des membres de la Commission Hygiène et Sécurité.

-Présentation de la mission de l'ACMO :

Auparavant, Agent Chargé de la mise en œuvre.

Désormais on parle d'Assistant de Prévention.

Autre différence, au départ un seul assistant Monsieur Soufflet.

Maintenant M. Soufflet responsable de plusieurs personnes :

Pour le collège: Monsieur Francis Angeletti

Pour le Lycée: Madame Samira Messabia

Pour l'hébergement CIV Monsieur Rabi Louvois

-Les réunions plénières et les réunions :

Deux réunions plénières : Le 5 janvier 2016

Le 5 février 2016

Les réunions : les 7, 11, 14, 18 et 28 janvier 2016

Il y a eu également, plusieurs visites du site.

-Les risques :

Monsieur Gratpanche :

Ont été dénombrés 41 unités de travail (salles de classes, sanitaires,...) et 13 familles de risques. On peut en rajouter si besoin est.

Il existe un cahier dans lequel sont répertoriés les risques signalés. Si rien n'est fait, le Chef d'établissement est responsable.

M. Soufflet :

Un professeur a signalé des problèmes de température dans les classes : certaines sont surchauffées d'autres ne le sont pas.

C'est un problème à régler avec le conseil régional.

Mme Bérenguer :

A fait noter que s'il y a risque pour les salariés, il y a aussi risque pour les élèves.

Mme Bérenguer souhaite que soit ajouté au DUER les risques psychosociaux.

B) Points 3, 4, 5 et 6 :

Point N°3, VigiPirate :

- Rappel d'un certain nombre de règles à respecter et de la réglementation concernant les voyages scolaires.

- Les plaquettes des règles de sécurité sont affichées dans les endroits stratégiques de l'établissement.

- Stratégie d'ensemble :

Les 3 piliers : - Anticiper (coordonner sur le terrain et mise en place de cellules de crise)

 - Sécuriser (patrouilles mobiles régulières, interdiction d'attroupement, gendarmes, interdiction de stationner devant l'établissement).

 - Réagir : gestion des risques, former les élèves et les cadres.

Préconisation technique:

Une alarme pour attentats audible différente de celle pour les incendies.

Si alerte incendie : je quitte le lieu.

Si alerte attentat : partir ou se confiner (selon la situation).

Renforcement et rehaussement des clôtures.

Installation de portique de sécurité et tourniquet

Réseau de caméras à installer

Améliorer l'éclairage

Préconisation humaine:

Mettre plus d'adultes sur le terrain

Préconisation organisationnelle:

Canaliser et contrôler encore plus les visiteurs

Améliorations proposées : Défibrillateur devant l'infirmerie, positionné mais non sécurisé.

Rajouter un défibrillateur dans la salle des professeurs (proposé par M. Gratpanche).

L'installation d'un défibrillateur a été proposé par M. Petit au self.

En prévoir un aussi pour l'internat.

- Au quotidien : Tous les matins devant le portail, il y a, en général, 4 adultes pour filtrer les élèves : M. Petit, Mme Smith et deux assistants d'éducation. En cas de doute les personnes sont contrôlées.

Contrôle visuel des sacs.

Les soucis se manifestent lorsque les personnes ne font pas partie du personnel du CIV, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agit de personnels des sociétés de gardiennage.

Certains accès sont fermés.

Quelques élèves passent par-dessus les barrières.

Quelquefois le portillon qui donne sur le stade (celui avec digicode) est ouvert (signalé par Mme Bérenguer).

Des caméras sont prévues et devraient être installées prochainement.

Informations aux parents d'élèves et aux élèves du collège et lycée

- Réunion CVL : Appel à la vigilance de chacun et mise à jour du PPMS.

- Travaux de mise à niveau pour le PPMS :

Alarme intrusion (9 boitiers), coût € 4.087. Ce sera une alerte confinement, le signal sonore sera le même que celui diffusé par la préfecture. Il y aura une information parlée type « mise en place plan mise à l'abri » et un autre signal pour la fin de l'alerte. Les boitiers seront positionnés comme suit : chef d'établissement, principal adjoint collège, proviseur adjoint lycée, vie scolaire, Agora, guérite (2), Prépa et CPE.

L'établissement bénéficie d'une subvention de la région de €20.000 et après le coût des boitiers, il reste €16.000 pour le poste sécurité : caméras, nouvelle barrière, tourniquet.

Prévoir un exercice avec matériel complet.

Où mettre la Malette PPMS.

Idée soumise d'un SMS pour avertir en cas d'intrusion avant signal sonore, pour permettre si possible à certains de s'échapper si éloignés du lieu de l'attaque.

Formation aux premiers secours (GQS) et élus volontaires (PSC1)

Point N°4, les travaux :

Ils ont débuté en juillet 2015 et devraient s'achever en juin 2017 :

Phase 1

4 mois de travaux - € 700.000 HT

Rénovation des salles de sciences :

- réseau électrique et plomberie,

- carrelage,
- peinture
- pose d'une Sorbonne
- équipements lumineux

Phase 2

Janvier 2016 –Novembre 2016 - € 1.576.000 HT

- rampe pour PMR (Personne à Mobilité Réduite) sur l'ensemble du site
- revêtements rampes, réfection cour
- ascenseurs, éclairage, nez de marche sur escaliers extérieurs
- signalétique

Phase 3

Été 2016 –Juin 2016- € 3.039.000 HT

- réfection des étanchéités et des revêtements de protection au niveau de l'ensemble du site
- amélioration thermique
- dalles en céramique
- mise en place de garde corps
- réfection parvis accès établissement/lycée
- signalétique pour PMR
- remplacement éclairages de confort

M. Soufflet, rappelle l'existence d'un logiciel, **Gest-travaux**, pour signaler des problèmes matériels et demander la réalisation de travaux.

M.Cazeau signale que les toilettes en salle des professeurs sont hors service.

Point N°5, Intrusion :

3/10/2016 un exercice inondation, dans le cadre du PPMS, a eu lieu de 9h à 10h. RAS.

Pour tromper l'angoisse, l'idée a été de continuer à les faire travailler.

M. Gratpanche signale qu'il faudra prévoir un autre exercice : alerte inondation.

Lors de l'alerte intrusion du 19/10/16, on signale que l'alarme de début n'a pas été entendue par tous. En revanche la sonnerie de fin d'alerte l'a bien été. Cela ne devrait plus avoir lieu car à ce moment-là, les équipements n'étaient pas adéquats. Il faudra définir les lieux où les alarmes ne sont pas audibles.

Il y a un problème avec le Bât Prépa car ce sont de grandes baies vitrées : difficile de se confiner.

Demande auprès de la région pour se procurer de grands rideaux.

L'analyse après alerte : le respect et l'application des règles ont été corrects

Absence de panique avec toutefois un léger débordement pour les plus jeunes qui allaient dans tous les sens (signalé par M. Benaïssa).

Point N° 6, conditions d'exercice de l'EPS :

Mme Bérenguer signale la difficulté rencontrée par les pompiers pour se rendre sur les terrains lorsqu'il y a un élève blessé en raison du chemin très abimé.

Il y a aussi des grandes baies vitrées au COV. En cas d'alerte attentat, comment se dissimuler ?

Il faudra prévoir un courrier au maire pour traiter de ces problèmes étant donné que les infrastructures dépendent de la mairie.

Par ailleurs se pose la difficulté, s'il y a une alerte intrusion, d'informer les professeurs et élèves qui se trouvent sur les terrains de sport. On revient alors à l'idée du SMS (voir plus haut) car dans ce cas il serait préférable qu'ils ne reviennent pas dans les locaux du CIV.